



# **Projet de « Tutorat pédagogique à distance »**

## **Pour les classe de cor d'Outre-Mer**

**Par Arnaud Delépine**

### **Présentation du projet avec l'expérience du:**

- Conservatoire de Musique et de Danse de Nouvelle-Calédonie

« Professeur de cor référent » Jérôme Villette

- Conservatoire Artistique de Polynésie Française Te Fare Upa Rau

« Professeur de cor référent » Guillaume Dor

### **Objectifs du « Tutorat pédagogique à distance »:**

#### **- Intérêts et bénéfices pour l'établissement partenaire :**

- Créer/garder l'offre d'un enseignement du cor d'harmonie de qualité par un enseignant spécialisé
- Former un binôme fort avec un « professeur référent » issu de l'équipe pédagogique de l'établissement partenaire
- Innovation pédagogique au sein de l'établissement
- Créer un réseau et une dynamique entre les classes de cor des conservatoires des DROM-COM
- Profiter du réseau des classes de cor pour créer un réseau plus large entre les classes de cuivres des Outre-Mer
- Outil de communication via le projet et son réseau des établissements partenaires

#### **- Mise en place du projet :**

Ce projet novateur et inédit nécessite une réflexion et un travail préparatoire collectif entre le « Tuteur pédagogique » (professeur de cor à distance, Arnaud Delépine), le « Professeur référent » et la direction afin d'imaginer un fonctionnement et une organisation la plus adaptée à chaque conservatoire.

Il est indispensable d'avoir un « Professeur référent » investi et motivé dans ce projet, idéalement issu du département cuivres. Ce binôme entre le « Tuteur pédagogique » et le « Professeur référent » doit travailler en étroite collaboration sur le suivi pédagogique des élèves, avec des contact quai-hebdomadaires via les mails, Whatsapp et/ou Messenger...

Il est également nécessaire de former le « Professeur référent » aux outils pédagogiques spécifiques à l'enseignement du cor.

#### **- Avantages et inconvénients des cours à distance:**

Le « Professeur référent » aura toute son importance et sa place dans la réussite de ce projet en tant que professeur principal afin de compenser certains manques que pourraient provoquer des cours uniquement en visio.

Sans s'attarder sur les avantages des cours en présentiel que tout le monde connaît avec la relation prof/élève, l'écoute du son en « Live », l'accompagnement au quotidien et la présence du professeur dans l'établissement entre autre, les aspects positifs que nous avons constaté, avec le « professeur référent » Jérôme Villette, sur les élèves suite aux cours à distance dispensés depuis plusieurs mois au Conservatoire de Musique et de Danse de Nouvelle-

Calédonie sont :

- Motivation des élèves et leur famille pour cette nouveauté et originalité
- Fierté de l'établissement, du « professeur référent », des élèves et leurs parents de participer à ce cette nouveauté
- Motivation pour préparer des programmes en vue des échéances des Master-Class en visio (5 minimum)
- Une plus grande attention et écoute des élèves aux consignes des 2 professeurs
- Une plus grande implication et suivi des familles dans la scolarité de leurs enfants
- Un travail pouvant être approfondi sur l'interprétation, les phrasés, le son, le timbre, le détaché... et oui !!
- Développement de l'auto-critique des élèves grâce aux enregistrements à envoyer au « Tuteur pédagogique »
- Utilisation d'un padlet pour l'ensemble de la classe afin d'échanger des infos, des vidéos, des musiques et utiliser celui-ci comme « cahier de devoirs ». Ainsi nous créons une plate-forme d'échanges où au quotidien tous (tuteur, prof référent, élèves et parents) suivent les infos, programmes, devoirs des élèves et donc le projet.

Afin de palier le manque de présence du professeur de cor au sein de l'établissement il semble nécessaire d'avoir une réflexion sur l'éventualité et la possibilité que celui-ci se déplace afin de créer et garder une dynamique du projet. Il faudra valoriser ce(s) déplacement(s) du « Tuteur pédagogique » en profitant de sa présence pour programmer des actions de promotion du cor auprès de tous les publics susceptibles de pratiquer le cor ( actions en direction des scolaires, participation à la saison artistique, auditions de la classe de cor...).

### **- Organisation des cours :**

L'organisation des cours est élaborée en étroite concertation avec le « Professeur référent ». Dans la situation où le « professeur référent » ne serait pas un musicien pratiquant des cuivres, il faudra mettre en place un accompagnement de celui-ci pour le « former aux bases » de l'enseignement du cor.

Les élèves de cor doivent être intégrés et considérés comme les élèves de la classe du « Professeur référent ». Très rapidement il semblerait possible d'être assez autonome sur les Master Class en visio, sans la nécessité de la présence du « Professeur référent ». Un débriefing sera par contre nécessaire ensuite entre les professeurs.

### **- Besoins techniques :**

Au sein du conservatoire une, salle équipée avec:

- Une connexion internet la meilleure possible.
- Un ordinateur de bonne qualité
- Une caméra « Webcam » mobile (afin de pouvoir la déplacer pour regarder plus précisément le travail sur l'embouchure et le masque)
- Un micro de qualité professionnelle (spécifique et adapté pour les cuivres)
- Mode de diffusion du son, enceinte ou autre, de qualité.
- Une salle suffisamment grande pour ne pas saturer le son et pouvoir voir les élèves debout et faire éventuellement des cours collectifs.

### **Partenaires du projet :**

Depuis Janvier 2022

#### **- Conservatoire de Musique et de Danse de Nouvelle-Calédonie**

Le « Professeur référent » est Jérôme Villette qui est professeur de trompette.

A partir de la rentrée scolaire de Septembre 2023-2024

#### **- Conservatoire Artistique de Polynésie Française Te Fare Upa Rau**

Le « Professeur référent » est Guillaume Dor qui est professeur de trompette.

-Association Française du Cor.

Lien et infos : <https://www.atoursdecors.com/tutoratpédagogiqueàdistance>